



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Il y a maintenant 20 ans, le 11 septembre 2001, les États-Unis vivaient la pire attaque jamais subie sur leur sol. Le bilan de l'agression terroriste est terrible : plus de 3000 morts, des symboles de la toute-puissance du pays, telles les tours jumelles du « World Trade center » ou le « Pentagone », détruits ou fortement endommagés.

Après la sidération de l'instant et quelques jours de flottement, les USA mirent en œuvre la riposte. Soutenus par un irrésistible désir de vengeance, ils recherchèrent les commanditaires des attentats qu'ils trouvèrent en la personne du saoudien Oussama BEN LADEN chef du réseau terroriste « Al-Qaïda » qui s'était réfugié en Afghanistan.

Alors que le gouvernement de l'Émirat islamique d'Afghanistan refusait de livrer BEN LADEN, le Président des États-Unis, George W. BUSH obtint la mise sur pied d'une intervention internationale en Afghanistan dans le but déclaré d'anéantir Al-Qaïda.

La France se trouva dès lors impliquée dans la force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF) sous commandement de l'OTAN, mais également dans l'opération « Enduring Freedom » sous commandement américain.

On pourra épiloguer longtemps sur la légitimité de l'OTAN à intervenir dans cette région, ainsi que sur les raisons que notre pays pourrait invoquer pour justifier sa participation, en totale contradiction avec la doctrine d'indépendance nationale mise en place au début de la Ve République.

Dans cette affaire, les Américains purent se féliciter d'avoir châtié les responsables des attentats puisqu'ils réussirent à éliminer BEN LADEN, non pas, d'ailleurs, sur le sol afghan, mais au Pakistan, pourtant pays allié sinon ami, où il se cachait. La traque avait donc pris fin ce 2 mai 2011, près de 10 ans après les événements.

Entre temps, les Talibans avaient été chassés du pouvoir sans pour autant avoir été éradiqués, et la tâche des occidentaux consistait alors à mettre en place un pouvoir politique acceptable et former une force armée régulière capable de tenir tête aux forces rebelles.

À l'annonce du retrait des dernières forces américaines, l'effondrement de l'armée afghane devant la poussée talibane, sans réel combats, précipita la désintégration de l'État et la fuite des hommes politiques en place.

Ce désastre marque l'échec cuisant de l'aventure et les images saisissantes de l'aéroport de Kaboul, qui ne sont pas sans rappeler celles de Hanoï en 1975, sont propres à marquer pour longtemps les esprits des occidentaux ; bis repetita non placent !

Pour la France, qui avait retiré ses forces en décembre 2014, le bilan est également lourd, essentiellement en pertes humaines, puisqu'elle aura à déplorer la mort de 90 militaires, ainsi qu'un nombre de blessés (non officiellement communiqué) qui doit approcher le millier.

Cette intervention aura cependant démontré l'excellence de nos forces armées, même si l'engagement d'Uzbin a été prétexte à polémique quant à sa préparation et au soupçon de carence du commandement.

Cet épisode de l'engagement de nos forces doit cependant servir la réflexion indispensable à mener sur la pertinence de ce type d'opérations décidées sans déclaration ni but de guerre et généralement avalisées à postériori par la représentation nationale. Nous ne pouvons que nous interroger - et nous inquiéter - sur la situation de nos forces armées engagées en Afrique sub-saharienne. La réflexion doit d'ores et déjà être menée pour éviter à tout prix un dénouement identique à ce qui vient de se produire en Afghanistan. Mais l'inquiétude du monde combattant concerne aujourd'hui le devenir des Afghans qui ont pris le parti d'aider nos forces durant cette période de combats. Les responsables, tant politiques que militaires, affirment que tous les ressortissants dont la vie serait en danger du fait du retour au pouvoir des Talibans seront accueillis sur notre sol.

Les anciens combattants souhaitent que ce soit effectivement le cas, car ils ne toléreraient pas d'assister de nouveau à la tragédie que vécurent nos camarades Harkis du fait de l'incurie de nos dirigeants il y a maintenant presque soixante-dix ans.

Michel BLATY

UNION FEDERALE

Un ami nous a quittés, Michel GIRAUD

Notre ami Michel GIRAUD est décédé dans la soirée du 7 août dernier, suite à une opération pourtant réputée bénigne.

Michel avait mené une carrière dans la Marine nationale jusqu'au grade de maître-principal. Spécialiste en sécurité nucléaire, il avait participé aux expérimentations menées dans le Pacifique où sa compétence l'avait fait tout particulièrement remarquer.

Reconverti après sa carrière militaire, il avait travaillé dans le milieu scientifique des équipements sous-marins, dont en particulier, la plongée profonde.

Ancien combattant au titre de l'AFN, Michel s'était investi très tôt auprès de l'Union fédérale jusqu'à

en devenir le secrétaire général en 2000. Il avait mis un terme à sa fonction en 2017.

Parallèlement, Michel était administrateur de l'Union fédérale du Var où il savait apporter sa compétence, sa sérénité, mais également la rigueur indispensable à la bonne marche de la fédération.

Michel était adhérent de l'association du Beausset et il m'avait fait l'honneur de son amitié ; sa disparition laisse un grand vide dans notre communauté, et nous nous associons pleinement au deuil et à la peine de son épouse Jeannine.

Michel GIRAUD était chevalier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'Ordre National du Mérite. ▲



Concert du « Bleuet de France »



Le « Bigband » au mieux de sa forme



Un auditoire attentif et enthousiaste

L'Union fédérale du Var s'est fait un devoir (et pourquoi le cacher, un immense plaisir) d'assister au concert donné par le « Bigband » de la Musique des Équipages de la flotte de Toulon sur le site unique du Mémorial du débarquement de Faron.

Cette remarquable initiative de l'ONACVG du Var a ainsi permis à une foule sous le charme d'apprécier la brillante prestation des « jazzmen » de la Marine mais également de participer, par l'achat de la petite fleur symbolique ou par des dons, à l'œuvre sociale au profit des anciens combattants. ▲

Cérémonie à la nécropole de Signes



Comme chaque année, le 18 juillet, un vibrant hommage a été rendu aux 38 martyrs de la barbarie nazie dans le « Vallon des fusillés » à Signes.

Comme chaque année, plusieurs drapeaux de l'Union fédérale se sont joints à ceux des autres associations pour



que perdure la mémoire de cette période noire de l'Histoire de notre pays faite de vaillance et de lâchetés, de grandeur et de bassesses, mais surtout de résilience et d'espoir. ▲

Identification



Aviation

Tout militaire connaît l'importance qu'il y a à pouvoir reconnaître le matériel (véhicules, armes, bâtiments ou aéronefs etc....), tant ami qu'ennemi, qu'il lui est donné de rencontrer en opération. Pour parfaire cette connaissance, il a été depuis longtemps organisé dans les armées des séances d'identifications destinées à parfaire la connaissance de ces données. Nous vous proposons de vérifier que vous n'avez pas tout oublié de cet enseignement. Bien sûr nous tâcherons de vous proposer des « énigmes » sortant un peu de l'ordinaire, et vous devrez attendre la parution du prochain numéro de la Revue pour avoir la réponse (si nécessaire).

Réponse à l'énigme précédente



Reconnaître le bâtiment à gauche sur la photo n'a pas dû poser de problème à la plupart de nos lecteurs, tant la silhouette du porte-hélicoptères « Jeanne d'Arc » (car c'est bien du fameux bâtiment-école dont il s'agit ici) était reconnaissable entre toutes.

Il était par contre certainement moins aisé de mettre un nom sur le destroyer qui se présente sur son bord pour un exercice de ravitaillement à la mer.

Identifier la nationalité de ce destroyer exigeait une bonne acuité visuelle pour reconnaître le pavillon en tête de mât. Un œil exercé aura distingué le jaune et vert du drapeau brésilien et les férus d'identification des bâtiments (IDB dans la Royale) auront reconnu un destroyer américain de



la classe « Gearing » modifié « Fram 1 ».

La photo prise fin février 1975 montre donc le contretorpilleur brésilien CT « Mariz e Barros » (D26) ex américain « USS Brinkley Bass » DD 887 transféré fin 1973.

Cette unité, lancée en mai 1945 et admise au service actif en octobre de la même année, a participé aux guerres de Corée et du Viêt-Nam.

Familièrement surnommé « o mago » (le magicien ou le sorcier) en raison de ses performances, il rendit d'éminents services à la marine brésilienne et termina sa carrière comme cible de surface, coulé au large du Brésil en décembre 2000. ▲

LE BEAUSSET

Cérémonies commémoratives

Les consignes sanitaires en vigueur au cours des derniers mois ont, entre autres conséquences, perturbé cette année encore, le déroulement traditionnel de nos cérémonies commémoratives.

C'est donc généralement en présence d'un nombre restreint de participants qu'elles se sont cependant tenues.

On se réjouira de l'exception du 14 juillet qui vint confirmer la triste règle imposée aux autres dates.

Voici un résumé en image de ces commémorations. ▲

8 juin : Indochine



Un nombre restreint de porte-drapeaux



Participation fortuite mais appréciée d'un groupe d'écoliers

14 juillet : Fête Nationale



Dépôt de croix de Lorraine



Ravivage de la Flamme

18 juin : Appel du général de GAULLE



Arrivée des drapeaux et des troupes



Les autorités civiles et militaires



Remise de la Médaille Militaire à Henry Valverde par le Capitaine de corvette Lorélie Féraud commandant la 35F.

Une assemblée générale bienvenue

Comme l'an dernier, pour respecter les mesures de protection contre le COVID, l'Assemblée Générale de notre association, qui se tient habituellement en avril, a été reportée à ce 1^{er} juillet 2021. Comme les années précédentes, notre président départemental Michel BLATY nous a fait l'honneur et le plaisir d'être parmi nous pour nous apporter les dernières nouvelles de l'UF aux niveaux départemental et national.

Notre Assemblée s'est ouverte avec l'arrivée solennelle de nos porte-drapeaux et la minute de silence en hommage à nos adhérents décédés en 2020 et au 1^{er} semestre 2021.

Concernant la partie contractuelle de notre Assemblée Générale, notre président des Anciens Combattants du Pays de Fayence a tenu, dans son rapport moral, à montrer comment notre association a essayé de ne pas couper ses liens avec ses adhérents. Les bulletins trimestriels de liaison et les nombreux messages échangés ont permis de maintenir un contact à défaut des rassemblements patriotiques et conviviaux habituels. Il a ensuite fait part de sa satisfaction partagée par l'ensemble des adhérents de voir un des nôtres, Roland WALTHER, récompensé par la concession de la Médaille Militaire. Depuis, cette prestigieuse décoration lui a été remise le 13 juillet lors d'une prise d'armes à Bagnols-en-Forêt, à l'occasion du changement de commandement à la tête de la 4^e compagnie du 21^e RIMA.

Quant au début de l'année 2021, il a mis en garde contre les dangers de tout ce qui affaiblit notre République : critiques outrancières, via les réseaux sociaux, manifesta-

tions mal contrôlées, dénigrement des élus, abstention record aux élections. Contre ces dangers, il souhaite que les Anciens Combattants conservent le calme et la lucidité des vieilles troupes qui, dans les tempêtes, savent garder le cap de la raison et servir d'exemple à notre jeunesse qui doute. Il termine son rapport moral en soulignant le dynamisme de notre association où l'arrivée de nouveaux adhérents compense partiellement les effets de la nature avec le décès des plus anciens. Le bilan financier et le budget prévisionnel ont montré la bonne santé et le dynamisme de notre association et après l'intervention du vérificateur aux comptes, tous les rapports ont été votés à l'unanimité. C'est également à l'unanimité que le tiers sortant du Conseil d'Administration a été renouvelé mettant en lumière la fidélité de l'ensemble de ses membres et leur volonté de participer à la vie de l'Association dans un contexte difficile.

La Marseillaise et un dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Paul en Forêt ont conclu cette Assemblée Générale avant le partage d'un moment de convivialité autour du verre de l'amitié. ▲



Entrée solennelle des drapeaux



La tribune pendant l'hommage aux disparus



Roland Walther



LA FRANCE MUTUALISTE

Délégation VAR

Pour vos projets d'épargne et de retraite, pensez à la France Mutualiste !!!

Délégation du Var :
226, boulevard de Tessé
83000 TOULON
Tél : 04 94 92 30 91

N'hésitez pas à contacter vos conseillères :
Lucille FERRARI
04 94 92 43 10
& Isabelle SOLEILLET
04 94 92 43 13.

Vous avez besoin de la France Mutualiste...
la France Mutualiste a besoin de vous ! Faites adhérer vos amis et relations... et gagnez des chèques de parrainage ! ▲



Quand on a servi la France, on a droit à une retraite complémentaire d'exception

- 1 Versements intégralement déductibles de votre revenu imposable*
- 2 Rente automatiquement majorée* et revalorisée annuellement par l'État selon votre situation personnelle, afin de préserver votre pouvoir d'achat
- 3 Rente à vie non imposable et non soumise aux prélèvements sociaux*

* Dans la limite d'un plafond de rente fixé chaque année par l'État.

Pour plus d'informations :
www.lafrancemutualiste.fr

L'Épargne Mutualiste, la SAGESSE en plus
La France Mutualiste - Délégation Var - 226, bd de Tessé - 83000 TOULON - Tél : 04 94 92 30 91 (hors d'un appel local)
Fax : 04 94 92 38 50 - toulon831@la-france-mutualiste.fr - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne d'anciens combattants et victimes de guerre, soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au SIREN sous le n° 775 691 132.

DEMANDE D'INFORMATION

À remplir et à retourner à La France Mutualiste, sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante : La France Mutualiste - Délégation Var 226, bd de Tessé - 83000 TOULON

GRATUITE
sans engagement

VOUS

M. Mlle.

Nom* : _____

Prénom* : _____

Né(e) le* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse* : _____

Code postal* : [] [] [] []

Ville* : _____

Email : _____

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] *champs obligatoires

Voire Situation

Je suis détenteur :

- De la Carte du Combattant (date d'émission) _____
- Du Titre de Reconnaissance de la Nation (Date d'obtention) _____
- Je suis Veuve, Veuf, Orphelin, ou Ascendant d'un militaire mort pour la France au titre du conflit.
- Je n'ai pas encore demandé ma Carte ou mon Titre. La Mutuelle peut vous conseiller dans cette démarche.

Conflits ouvrant droit à la RMC :

Alghanistan	Indochine & Corée	RDC	Tchad
Algérie	Irak	Méditerranée Orientale	Tunisie
Cambodge	Liban	République Centraire	Ex-Yougosl.
Cameroun	Libéria	Rwanda	Zaire
Congo	Madagascar	Somalie	26/45
Côte d'Ivoire	Mauritanie	Timor	Autres
Gabon	Ouganda	Maroc	
Solde			
Haiti			

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Droit que vous pouvez exercer en adressant votre demande sous pli non affranchi à : LA FRANCE MUTUALISTE - Correspondant Informatique et Libertés - Autorisation 9575 - 75251 Paris Cedex 13.

Cérémonies

8 juin : Hommage aux « Morts pour la France en Indochine »



Une cérémonie en comité restreint

Organisée en comité restreint, dans le cadre du déconfinement progressif, la commémoration de la Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine, a permis à la ville d'honorer la mémoire des combattants Ollioulais, comme le Colonel René LE PAGE, héros de Dien Bien Phu mais aussi Michel BLANCHARD, Émile HASSER et le maître de cérémonie, récemment disparu, qui était aussi maire-adjoint honoraire, Jacques THIMOLEON, tous engagés en Indochine.



Dépôt de gerbe

Empreinte de beaucoup d'émotion, cette commémoration du souvenir et du recueillement s'est déroulée devant les monuments aux morts, sous la présidence du maire Robert BENEVENTI avec à ses côtés Laetitia QUILICI, vice-présidente du conseil départemental, Michel THUILIER, adjoint délégué à la sécurité, Dominique RIGHI, adjoint aux festivités, Delphine GROSSO, adjointe au centre-ville, Brigitte CREVET, conseillère municipale déléguée aux associations patriotiques, Gilles AUBIN, président des Médaillés Militaires et son porte-drapeau, Gaspard ROBILLARD, 1^{er} adjoint du conseil municipal des jeunes, et des porte-drapeaux. Après la lecture du message de la ministre déléguée aux Anciens combattants par Brigitte CREVET, et du message de l'Union Fédérale des anciens combattants par Gilles AUBIN, c'est en termes émouvants que le maire s'est exprimé. Il a rappelé que contre le Vietnam, « les combattants venus de France, d'Europe, d'Afrique du nord ou d'Afrique noire furent le plus souvent engagés aux côtés de leurs frères d'armes indo-

chinois, dans des conditions extrêmes, dans la boue des rizières, sur le sommet d'un piton, sur une piste forestière, contre un ennemi insaisissable, sans pitié et toujours mieux armé »... Cette évocation d'un passé douloureux a donné l'occasion à Robert BENEVENTI de rappeler la mémoire de l'un de ces héros de Dien Bien Phu, le colonel René LE PAGE qui resta prisonnier plus de 6 mois dans des conditions particulièrement difficiles. Le maire a adressé son meilleur souvenir à son épouse Jeannette qui en raison de son état de santé, n'a pas pu honorer de la sa présence la cérémonie. Il a demandé à chacun d'avoir le plus grand respect pour les femmes et les hommes qui aujourd'hui encore mettent leur vie en péril pour protéger la France et assurer la sécurité des personnes et des biens.



Ravivage de la Flamme du souvenir

14 juillet



C'est dans une ambiance solennelle, et sécurisée sur le plan sanitaire, qu'a eu lieu la cérémonie du 14 juillet 2021.

Après un défilé restreint depuis le parvis de l'Hôtel de ville, le maître de cérémonie, Michel THUILIER, adjoint à la sécurité et correspondant défense, a accueilli les participants sur la place LEMOYNE. À l'arrivée des autorités le maire Robert BENEVENTI a salué l'étendard du 519^e Régiment du Train aux côtés du colonel Charles-Marie LUBRANO, commandant du 519^e RT.

Le maire, dans son discours, a remercié les nombreux élus Ollioulais présents, Laetitia QUILICI, adjointe au maire et vice-présidente du conseil départemental, le lieutenant LAGERSIE, chef des sapeurs-pompiers d'Ollioules, les membres du Comité d'Entente des associations patriotiques et les porte-drapeaux, les

enfants du conseil municipal des jeunes, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts et de la Réserve Communale de Sécurité Civile et ainsi que les musiciens de la Lyre Provençale d'Ollioules, placée sous la direction de son chef Thomas RIGHI.

Le premier magistrat a également rappelé l'attachement de la France à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et à la République. «[...] Commémorer 226 ans après le 14 juillet 1789, c'est rappeler notre attachement à l'Histoire, à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui inspira de nombreuses démocraties dans le monde. C'est souligner notre attachement à la République qui vit le jour en 1792. C'est rappeler que la Nation française a fait de cette date, depuis le début de la III^e République sa fête nationale, sous l'impulsion de Jules FERRY alors président du Conseil. Une fête que nous célébrons avec ferveur y compris à l'heure de la construction européenne [...]». Il a rappelé toute l'importance que l'on doit accorder à la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » en soulignant que de nombreux pays rêvaient de pouvoir l'appliquer. Évoquant les cérémonies qui se sont succédées, il a évoqué une belle page de l'histoire de la commune d'Ollioules, le 14 juillet 1945, premier 14 juillet d'une liberté retrouvée où les valeurs de la République régnaient à nouveau sur le sol Français.

M. BENEVENTI a aussi exprimé «son fervent soutien à toutes celles et tous ceux qui ont lutté et qui luttent toujours contre la pandémie et il a renouvelé les remerciements de la ville».

Après le dépôt des gerbes et le ravivage de la Flamme du Souvenir, le maire et les représentants des autorités civiles et militaires ont salué les porte-drapeaux. ▲



SAINT MANDRIER - NÉCROLOGIE

L'ACMVG de Saint-Mandrier vous fait part du décès de trois de ses membres :

SPAGNOL André, le 01 juin 2021, il était également membre de la 344^e Section d'Entraide de la Médaille Militaire la Seyne Saint-Mandrier.

TOUCHARD Jacques, secrétaire général de notre association, le 26 juin 2021. Il était également membre de la 344^e Section d'Entraide de la Médaille Militaire la Seyne Saint-Mandrier, du Souvenir Français, de l'AMMAC et de l'Amicale Nationale des Fusiliers Marins et Commandos Section de Toulon.

HEURTAULT Roger, le 18 août 2021. Roger était membre de notre association depuis de nombreuses années. Beaucoup d'entre nous l'ont bien connu et apprécié.

Notre drapeau et une délégation de notre association étaient présents aux obsèques.

